**Bilan concernant le classement régional rapide pour la saison 2018-2019:**

Je te communique mon rapport d’activités:

* pour la saison 2018-2019, j’ai géré 84 tournois rapides, la cadence lente FFE n’existe plus.
* avec la mise en place du elo rapide mensuel, les collègues arbitres ont bien suivi le mouvement et transmettent rapidement pour répondre aux exigences
* il existe encore des lacunes dans la formation des arbitres , y compris AFO1 ou AFO2 , ce qui est problématique:

- certains mélangent les départages du système suisse et du toutes rondes  ( il m’est arrivé de recevoir du koya dans un système suisse!), c’est un sujet à retravailler dans la formation continue,

-  d’autres ne savent pas comment détecter les joueurs non licenciés ou sont négligents pour le faire  et m’envoient  des fichiers avec des joueurs non licenciés en mai ou en juin

- j’ai demandé à ce que les tournois internes se terminent en juin, un seul s’obstine .

Ma question: suis-je en droit de refuser une demande d’homologation qui se termine le 8 juillet ?

cordialement,

Jean-Noel Grateau